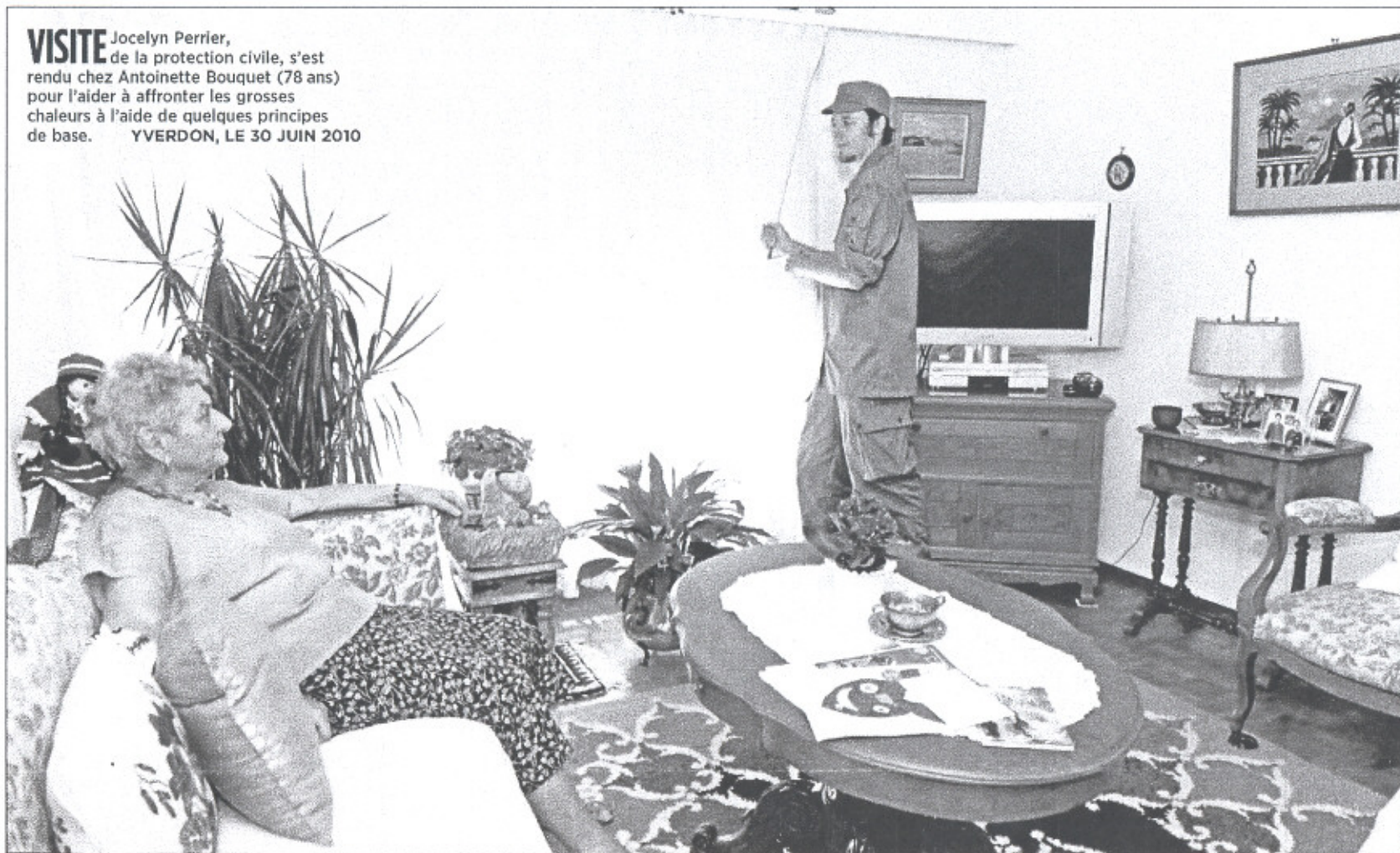


# Le plan de bataille contre la canicule est lancé

24 H.  
le 17/10  
3257

**VISITE** Jocelyn Perrier, de la protection civile, s'est rendu chez Antoinette Bouquet (78 ans) pour l'aider à affronter les grosses chaleurs à l'aide de quelques principes de base. YVERDON, LE 30 JUIN 2010



## » En cas de canicule

Les personnes âgées et les enfants sont plus à risque en cas de canicule, mais ces conseils ont valeur générale.

**SE REPOSER** Réduire l'activité physique, rester au frais.

**SE RAFRAÎCHIR** Fermer stores et volets, porter des vêtements amples, se doucher ou s'appliquer des linges humides sur le front et la nuque.

**BOIRE BEAUCOUP** Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

**MANGER LÉGER** Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers.

**ENFANTS EN BAS ÂGE** Les faire boire un petit verre toutes les heures, contrôler la température de la peau des bébés et les laisser à l'ombre.

**COUP DE CHALEUR** En cas de symptômes (faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires), il importe d'agir immédiatement. Faire boire et rafraîchir la personne, appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde (0848 133 133).

ABDOULAYE PENDA NDIAYE

■ I va faire chaud, très chaud.

de 80 ans. Canton et communes sont parés pour affronter les vagues de chaleur.

Le dispositif prévoit une collaboration entre la police, la protection civile, les structures

Pierrette Roulet-Grin, préfète du Jura-Nord vaudois, a présenté hier matin les détails de

Reste que, en dehors de ce cadre formel organisé par l'Etat, la préfète Pierrette Rou-

94 ans. «Elle est suivie par le CMS et sa fille aussi vient régulièrement. Mais je passe quand

en cette fin de semaine! Les températures vont dépasser les 30 degrés durant plusieurs jours d'affilée, annoncent les météorologues. On parle de canicule. Un phénomène dangereux, meurtrier même. On se rappelle du triste été de l'année 2003, qui avait

été de l'année 2003, qui avait fait 975 décès en Suisse. Dont 80% de personnes âgées de plus

Tout le dispositif est supervisé par le médecin cantonal, Karim Boubaker. «Au cas où MétéoSuisse nous annonce la canicule, le Groupe alerte va entrer en action», affirme-t-il. Les actions de prévention seront coordonnées par les préfectures. L'idée: repérer les per-

sonnes à risque et garantir leur suivi durant les pics estivaux.

médico-sociales et le Contrôle des habitants. «Chaque commune, déclare le médecin cantonal, réagira en fonction de ses spécificités, en collaboration avec la police, la protection civile ou des bénévoles.» Car, selon que l'on est dans une zone de plaine ou de montagne,

la canicule ne se vit pas de la même manière.

l'opération dans le district. «Nous visons surtout les personnes à risque. C'est-à-dire des gens de plus de 75 ans, vivant seuls, ayant peu de relation avec l'extérieur.»

«Des contacts téléphoniques ou physiques avec les personnes à risque ont déjà été établis à

à risque ont déjà été établis à Yverdon», indique Serge Freymond, de la police municipale. Ainsi, dans la ville thermale, sur les 1148 personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules, une attention particulière sera accordée aux 288 qui ne sont pas suivies par le CMS et qui ne disposent pas non plus de Sécutel, un bracelet muni d'un bouton permettant à la personne qui le porte d'obtenir rapidement l'aide dont elle a besoin.

#### Des visiteurs en uniforme

«Nous leur rendrons visite à leur domicile un jour sur deux pour contrôler que tout va bien, et ils sont déjà au courant», avance Vincent Zumstein, de la protection civile yverdonnoise. «Les agents qui vont faire ces visites porteront tous des uniformes, auront un badge et annonceront au préalable leur venue», déclare-t-il. Plusieurs aînés ont été étonnés de ces visites. «Quand la protection civile les a contactés pour leur annoncer le lancement du Groupe alerte canicule, certains ont pris la peine d'appeler la police pour procéder à des vérifications», sourit Serge Freymond.

let-Grin mise aussi sur l'effort de solidarité des populations. «On doit se préoccuper de son voisin qui est âgé.» C'est peut-être le meilleur moyen pour éviter des drames.

Antoinette Bouquet, 78 ans, n'a pas attendu ce message de la préfète pour agir. La septuagé-

naire veille spontanément sur une de ses voisines âgée de

même tous les jours pour voir si tout va bien, dit-elle. Maintenant, avec cette canicule que l'on annonce, si je sors, ce sera seulement tôt le matin. Et je vais boire beaucoup d'eau.»

De petits gestes et de petites attentions dont la somme devrait adoucir les effets pervers

vrait adoucir les effets pervers de la canicule auprès des personnes âgées et esseulées. ■

INTERVIEW EXPRESS PIERRE-YVES MAILLARD MINISTRE DE LA SANTÉ

## «Les communes ont aussi un rôle à jouer en cas de risque»

– La syndique de Veytaux, Christine Chevalley, vous a reproché devant le Grand Conseil de confier aux communes la gestion du plan canicule après avoir démantelé leur système social bénévole...

– Nous n'avons pas affaibli le réseau bénévole: nous lui avons renforcé notre soutien financier. Et si l'action sociale a été régionalisée, elle reste intercommunale. Les communes peuvent, en cas de besoin, s'appuyer sur les centres sociaux régionaux.

– Plusieurs communes s'agacent des directives reçues, comme les visites à domicile des personnes vulnérables, jugées intrusives. Que répondez-vous?

– Les communes ont des res-

ponsabilités en matière de prévention des risques sanitaires. Mais il n'y a pas eu de directive! Dès l'an dernier, les préfets ont organisé des rencontres pour discuter avec elles de cette responsabilité. L'État a proposé des actions possibles et du matériel d'information. Nous demandons aux communes de faire de la prévention sur les comportements à adopter. Elles peuvent informer par différents moyens. Les visites en sont un, même si elles se situent à la limite de l'action sociale. Mais le contact direct peut être très utile.

– En l'absence de contrainte, les communes peuvent décider de ne rien faire. Les personnes à risque ne seront alors pas protégées!

– On ne peut pas nous accuser d'être à la fois trop et pas assez directifs. Les communes sont proches du terrain, elles connaissent leur population et peuvent adapter les moyens (flyers, téléphones, visites, etc.) à la réalité.

– Et que fait le canton, puisque la canicule dépasse le niveau local?

– En cas de phase aiguë, rare, le canton déclenche d'autres mesures, jusqu'au plan ORCA. Depuis 2006, la prévention se fait dans les services de soins. Maintenant, les communes peuvent nous aider à atteindre les personnes vulnérables qui ne sont pas suivies par des services soignants.

STÉPHANIE ARBOIT



EM-BERNARD SEBERJAK



EM-BERNARD SEBERJAK

CHUV, confirme pleinement le caractère potentiellement dangereux de certains médicaments

en cas de canicule. Mais il nuance. «Il peut aussi y avoir des risques à interrompre un traitement, surtout quand on a eu de la peine à convaincre les gens de le suivre. Si on leur conseille d'interrompre ou de modifier le dosage, on doit craindre la confusion.»

Conseil aux patients: en parler à leur médecin. Et aux personnes qui s'occupent de personnes âgées: être conscientes de ces risques et veiller à prendre les mesures nécessaires. Les médecins ont été sensibilisés à ces problèmes par le médecin cantonal. F. BG

## La chaleur peut rendre certains médicaments dangereux

Le Dr Jacques-André Haury revient à la charge: pourquoi les experts en canicule ne conseillent-ils pas de revoir le dosage de certains médicaments qui, pris lors de grosses chaleurs, peuvent avoir des conséquences graves, voire mortelles, comme en France en 2003 (une partie des décès des personnes âgées leur ont été imputés)?

Le médecin, et député, avait posé la question en 2006 déjà. En effet, les diurétiques, notamment, que prennent de très nombreuses personnes âgées, induisent des pertes d'eau et de sel. But: faire baisser la pression. Or ce processus est bien sûr boosté par la chaleur. «Il faut donc diminuer les médicaments», plaide le Dr Jacques-André Haury.

Le Dr Thierry Buelin, médecin adjoint en pharmacologie clinique au